

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école – école maternelle Pauline Kergomard – Houilles 08 novembre 2010

Présents :

Ecole Pauline Kergomard

Mlle Garcia – Directrice – Présidente de séance
Mme Béquignon – Adjointe
Mme Julien – Adjointe
Mme Ruiz-Cadot – Adjointe

Mme Laurent-Bas – Adjointe
Mme Muller – Adjointe
Mme Juguet – Adjointe
Mme Roszak – Adjointe

Représentants des Parents d'élèves

M. Sauvaget – FCPE
Mme Fiou – FCPE
M. Blum – FCPE – Secrétaire de séance
Mme Dosson – FCPE
M. Lemettre – FCPE
Mme Fontaine - FCPE

Mme De Oliveira – PEEP
Mme Thomas – PEEP
Mme Desamore – PEEP
Mme Kromwel – PEEP
Mme Cheddani – PEEP
Mme Touvenot – PEEP

Mairie

Mme Dufourny

Mme Douce

Affaires scolaires et périscolaires

Pour les chapitres 9 et 10 uniquement du fait de la tenue d'autre conseil le même jour
Mme Josse

M. Stabil

Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Pequignot

Excusées :

Mlle Hery et Mlle Lebobe – corps enseignant Pauline Kergomard

La Présidente ouvre la séance du conseil à 19h05.

1. Bilan de la rentrée scolaire 2010-2011

- Présentation de la nouvelle équipe pédagogique

Les enseignants se présentent après un tour de table. Les absentes sont présentées par la Présidente. Dans l'ensemble la rentrée s'est bien passée.

- Les effectifs (PS : Petite Section – MS : Moyenne Section – GS : Grande Section)

Classe et enseignante(s)	PS	MS	GS	Total
Classe 1 : Mme Juguet	30			30
Classe 2 : Mme Muller	12	17		29
Classe 3 : Mlles Garcia et Hery	29			29
Classe 4 : Mme Roszak et Mlle Lebobe		29		29
Classe 5 : Mme Cadot		30		30
Classe 6 : Mme Bequignon et Mlle Lebobe			30	30
Classe 7 : Mme Laurent-Bas			31	31
Classe 8 : Mme Julien	7	22		29
Total pour l'école	71	83	83	237

A noter que trois nouveaux élèves doivent arriver en cours d'année, portant l'effectif total à 240.

2. Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 15 octobre 2010 de 15h à 19h. Mlle la Directrice remercie l'ensemble des parents d'élèves qui ont contribués aux différentes étapes (préparation du matériel de vote, permanence au bureau de vote et dépouillement).

Les résultats définitifs sont :

Inscrits	443
Votants	221
Participation	49,9 %

Suffrages exprimés	208
Nuls / Blancs	13
PEEP	106 voix – 51%
FCPE	102 voix – 49%

Les 8 sièges à pourvoir sont donc répartis à parts égales entre les 2 fédérations : 4 sièges pour la PEEP et 4 sièges pour la FCPE.

3. Vote du nouveau règlement de l'école 2010-2011

Mlle la Directrice distribue à chacun le projet de nouveau règlement et en fait la lecture. Les modifications sont les suivantes :

- Horaires d'ouverture et de fermeture de l'école

L'école ouvre ses portes à 8h20 et les ferment à 8h30 précises pour le matin, 13h20 et 13h30 pour l'accueil de l'après-midi. Les parents en retard (entrée ou sortie) devront se présenter à Mlle Garcia avant de sortir. Les sorties non accompagnées par un enseignant ou ATSEM ne sont pas tolérables : les portes de l'école restent alors ouvertes, engendrant des risques pour les enfants. Après 3 retards les parents seront invités à rencontrer Mlle Garcia.

Le respect des horaires est nécessaire pour ne pas perturber les classes et assurer la sécurité des enfants au sein de l'école.

- Accès aux classes.

Le schéma d'accès aux classes par des entrées différentes, testé depuis le début de l'année, est validé.

Accueil de 8h20 à 8h30

Classe 1, 2 et 3 : porte principale

Classe 4, 5, 6 et 7 : porte latérale

Classe 8 : grille blanche

Accueil de 13h20 à 13h30

Grille blanche avec accueil dans la grande cour (en cas de pluie, directement en classe), les PS allant se coucher dans les dortoirs 1 et 2 où un pointage est réalisé.

Les représentants de parents font remarquer que ce nouveau fonctionnement soulève 3 problèmes :

- aucun abri en cas de pluie pour les poussettes : pas de solution
- cas d'un parent ou d'un enfant à mobilité réduite : Mlle la Directrice indique que dans ce cas, l'accès s'effectuera par la rampe dédiée de la petite cour.
- Ces cas sont gérés de façon particulière en amont car certaines classes étant à l'étage, elles ne sont pas accessibles par des personnes à mobilités réduites.
- Cas des parents ayant des enfants dans plusieurs classes (classe 8 en particulier) : les enseignants connaissent les enfants concernés et attendent l'arrivée des parents ou leur autorisent le passage par le chemin le plus court.

Le règlement intérieur ne sera pas distribué mais sera consultable :

- Par affichage devant chacune des classes
- Par affichage sur le panneau de l'école à l'entrée principale
- Sur le site internet de l'école.

Un exemplaire pourra être remis sur demande des parents. Chaque parent devra signer un document inséré dans le cahier de correspondance, certifiant qu'il en a pris connaissance et s'engage à le respecter.

4. L'Aide Personnalisée aux Elèves (APE)

Cette aide est proposée par l'équipe enseignante aux élèves en difficultés. L'autorisation parentale reste toutefois obligatoire.

Au total, 52 élèves seront suivis (essentiellement des MS et GS, et quelques PS) tout au long de l'année, le dispositif ayant commencé le 27 septembre pour s'arrêter le 10 juin. Les élèves sont accueillis en petit nombre en dehors des heures normales d'accueil : de 8h à 8h20, de 11h30 à 12h10, de 12h40 à 13h20 et de 16h30 à 17h10. Des rendez-vous bilan seront réalisés avec les parents.

5. RASED

4 personnes interviennent sur l'école en dehors des horaires scolaires pour les enfants en difficultés, principalement en GS :

Psychologue scolaire : Mme Lemenager

Maître G : M. Prevost

Maîtres E : Mmes XXXX et Loze

Leur intervention ou/et leur bilan psychologique permettent le renforcement des apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers et parfois la mise en place d'un PPS.

A la demande de la FCPE, Mlle la Directrice communiquera le nombre de demandes de RASED et le nombre de prises en charge effective.

6. Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) et Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

Le PPS permet l'accueil ou le maintien de l'élève en situation de handicap dans des conditions ordinaires de scolarité, tout en assurant un accompagnement par des professionnels du monde médical et/ou médico-social.

L'école accompagne les parents pour la constitution du dossier de demande de PPS. Ce dossier permet d'obtenir des moyens matériels et humains pour la bonne scolarité de l'enfant, attribués par une commission extérieure à l'école.

A ce jour, 1 PPS a été validé sur l'école et 3 sont en attente. Une Aide de Vie Scolaire, Mlle Charlier, interviendra 14h par semaine auprès d'un élève de la classe de Mme Cadot. Parmi les 3 PPS en attente, 2 nécessitent la présence d'un AVS.

La FCPE soumet l'idée à la Mairie de résoudre la difficulté de recrutement des animateurs en proposant à un AVS ce type de poste pour lui permettre de constituer un plein temps. Cela permettrait de « fidéliser » l'AVS/animateur.

Mlle la Directrice n'est pas opposée à cette idée, mais demande que des précautions soient prises pour éviter un mélange des genres (être AVS et animateur sur la même école) pouvant perturber les résultats du travail réalisé en tant qu'AVS.

7. OCCE : Compte-rendu financier 2009-2010 et budget 2010-2011

Mme Juguet présente le compte-rendu financier 2009-2010 :

DEPENSES		RECETTES	
Frais de bureaux	538€ - 4,8%	Participations des parents	2943€- 43%
Matériel pédagogique et bibliothèque	1188€ - 11%	Recettes photos et t-shirt	1738€ - 25%
Fêtes et sorties	3244€ - 29%	Bénéfices kermesse	2154€ - 32%
Coopératives des classes	3617€ - 32%		
OCCE (gestion des comptes et assurances)	459€ - 4%		
Dépenses kermesse	2152€ - 19%		
Total	11 198€	Total	6 835€

L'écart important entre dépenses et recettes a deux origines. D'une part les dépenses sont « gonflées » par le fait qu'un chèque correspondant à une dépense de la Kermesse de 2009 a été débité en 2010. D'autre part les recettes sont sous-évaluées par le fait que la subvention municipale étant arrivée en septembre elle n'apparaît pas sur les comptes 2009/2010.

Mme Juguet demande à la Mairie que désormais la subvention soit fixée à une date fixe afin d'éviter ce genre de désagrément.

Pour l'année 2010/2011, les besoins ont été listés et envoyés à Mme Saura. Il s'agit pour l'essentiel de reconstituer le parc de vélos et de trottinettes, de tapis (salle de motricité), une plastifieuse, un appareil à diapositives, une grande sono avec micro.

Les enseignants font remarquer que les vélos et trottinettes sont de plus en plus endommagés par le Centre de loisirs. Ce point est confirmé par des remontées de parents d'élèves dont les enfants se plaignent de ne pouvoir jouer lors de la récréation, du fait du nombre limités d'engins disponibles.

Pour contrôler les dépenses, l'école a décidé de éviter les sorties pour éviter les demandes de participations supplémentaires aux parents : un budget de 160€ par sortie a été défini (3 à 4€ par enfant).

Au niveau des recettes, Mlle la Directrice rappelle que l'école n'a pas le droit d'organiser de manifestations de ventes (hormis la Kermesse). Les parents d'élèves par contre peuvent organiser des événements tels que Festival de Livres, Ventes de gâteau et faire des dons à la coopérative de l'école.

8. Evènements de l'école

Cette année les évènements de l'école sont :

- Photos individuelles des élèves : réalisée le 21/10/2010
- Spectacle « Le Noël des Animaux » par la troupe Cicadelle à l'école : 29/11/2010
- Noël de l'école : 17/12/2010
- Carnaval : 8/04/2011
- Chasse aux œufs : 28/04/2011
- Spectacle/Kermesse : 18/06/2010 (le 28 mai a été retenu en 2^{ème} choix)
- Photos de classe : fin d'année à une date indéterminée

Les sorties de classes :

- Classe 1 : 28/06 – lieu à déterminer
- Classe 2 : 22/10 – sortie en forêt et 12/11 – Cité des Enfants (La Villette)
- Classe 3 : 22/10 – sortie en forêt et 9/06 – Cité des Enfants (La Villette)

- Classe 4 et 5 : date à déterminer – sortie en forêt ET 7/06 – Jardin d’Acclimatation
- Classe 6 et 7 : 3/05 – Musée du Quai Branly
- Classe 8 : 11/01 – Caserne des Pompiers et 10/03 – Jardin d’Acclimatation

Les enseignants feront appel aux Parents en tant qu’accompagnateurs pour ces sorties. Pour celles nécessitant l’utilisation de transport en commun (métro notamment), Mlle la Directrice souhaite au moins avoir un ratio de 1 parent pour 2 élèves, afin d’assurer la sécurité des enfants.

De plus en cas d’élévation du niveau Vigipirate, certaines sorties pourraient être annulées.

9. Travaux et sécurité à l’école

A. Exercice de sécurité n°1

L’exercice d’évacuation a été réalisé le 8 octobre. Aucun problème n’a été signalé. Temps réalisé : 1m05. Un nouvel exercice sera réalisé pendant l’heure de la sieste.

B. Travaux réalisés dans l’école depuis septembre 2010

Ajouts de nouvelles prises dans la salle informatiques

Beaucoup d’intervention sur des fuites de WC

Installations des porte-savons. Pour la classe 8 la vasque centrale sera à terme remplacée par des lavabos classiques avec porte-savons.

C. Création d’un cabanon pour les vélos de la petite cour

La création d’un cabanon a été budgétée par la Mairie pour 2011.

D. Le dortoir : utilisation et hygiène

Le dortoir 1 abrite 30 élèves (mais peut en accueillir plus), le dortoir 2, 20 élèves (capacité maximale). Les enseignants font remonter des problèmes récurrents concernant les draps de lits : draps non changés après le centre aéré et parfois absence totale de draps. De plus les rideaux ne sont pas suffisamment occultant et la luminosité est telle que les enfants ont beaucoup de mal à s’endormir dans le nouveau dortoir.

E. Le nouveau restaurant scolaire et le centre aéré : évolution du projet ?

Le projet consiste à raser le préfabriqué pour installer une nouvelle construction et réaménager le bâtiment annexe.

Les représentants de la Mairie indiquent que le projet a été revu et qu’un chiffrage est en cours.

Il n’y a donc pas d’évolution à attendre à court terme, sur ce dossier qui dure depuis 5 ans. M.Revers (Mairie) organisera une réunion à laquelle enseignants et parents seront conviés. La FCPE demande si la question du dortoir (la solution actuelle doit rester transitoire) peut être intégrée au projet.

F. Evacuation de la classe 8 (alarme indépendante), déplacement de la classe 8 dans le bâtiment principal.

L’alarme de la classe 8 (actuellement indépendante) doit être rattachée à celle de l’école Kergomard. Concernant le déplacement de cette classe, le projet est intégré dans celui du point E. A noter aussi que le niveau sonore de la classe du fait de l’absence de faux plafond est très élevé.

G. Déplacement et mise en place des nouveaux panneaux d’affichages

Suite au nouveau système d’accès à l’école, les parents ne passent plus devant les panneaux d’affichages attribués aux représentants de parents d’élèves. Ceux-ci demandent à ce que le panneau soit déplacé sur le mur de l’entrée principale du bâtiment, symétrique au panneau d’affichage de l’école.

H. Divers

Les enseignants demandent à ce qu'au moins une poubelle soit installée dans la grande cour (rue Ambroise Paré).

La PEEP s'inquiète de problèmes d'hygiène liés à des déjections dans le bac à sable. La Mairie indique que l'entretien du bac à sable est réalisé conformément aux règles en vigueur à savoir 2 désinfections par an et du ratissage plusieurs fois par an. La PEEP demande s'il n'est pas possible de bâcher le bac à sable. La Mairie indique que cela empirerait le problème, car le bâchage accélère la prolifération des bactéries en maintenant des conditions de chaleur et d'humidité idéales.

Les enseignants souhaitent conserver ce bac à sable, car il s'agit d'une réelle activité pour les enfants, et rappellent qu'ils sont vigilants dans la mesure du possible à la propreté du bac à sable et surtout au fait que les enfants doivent se laver les mains après cette activité.

10. Accueil périscolaire

A. Pause méridienne : présentation des activités proposées

Cette partie est présentée par Mme Josse. Les activités tournent autour de jeux de sociétés, de la bibliothèque, de chants et de jeux de cours. Un coordinateur a été nommé au niveau municipal (M.Brué) qui a pour différentes missions :

B.

- Commandes de jouets : ont été passées et sont en cours de redispaching entre les différentes écoles ;
- Formations des animatrices sur des nouvelles activités de jeux ;
- Organisation de la formation des animatrices et des ATSEM sur l'accueil des enfants, comment mieux les appréhender, relation aux parents et aux enseignants (société OYA) ;

Les représentants de parents indiquent que des parents sont mécontents, leurs enfants se plaignant d'acte de violence, fièvre, qui ne leur ont pas été signalées par les enseignants ou animateurs. Mlle la Directrice indique que l'échange d'information entre animatrices/enseignantes s'effectue sans problème et qu'aujourd'hui aucun évènement majeur n'est à signaler. Le cas échéant les parents concernés seraient bien évidemment avertis rapidement. A noter qu'il s'agit des mêmes animateurs matin, midi et soir, facilitant le passage d'information.

C. Cantine : deuxième service, problématique de repas froid

Une nouvelle norvégienne, plus hermétique a été installée et devrait résoudre le problème des repas froids. A suivre

Les enfants se servent souvent seuls. Si cela peut poser des problèmes sur la rapidité du service et sur l'hygiène, les enseignants rappellent que cela participe à l'éducation des enfants. Pour l'hygiène, les enfants se lavent les mains avant le repas.

D. Accueil du soir : la variété et les proportions des goûters

Courant octobre, des parents ont été choqués en venant récupérer leurs enfants : goûters qui se mangent dans la cour, niveau de surveillance insuffisant...

Une réunion avec des représentants PEEP et FCPE a été organisée en Mairie. Suite à cette réunion des consignes et un recadrage ont été passés aux animatrices.

Les enseignants et Mlle la Directrice souhaitent toutefois signaler aux parents qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle. Concernant le goûter dans la cour, il leur semble important de ne pas trop rigidifier ce moment de détente de la fin de cette longue journée pour les enfants : goûter dans la cour ne présente pas de risque particulier et apporte un côté ludique.

Mlle la Directrice indique que les enfants sont toujours contents et apaisés, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Elle souligne l'action bénéfique des animatrices et le bilan très positif et ne voudrait pas que les animatrices soient démotivées par un recadrage fort suite à cette situation exceptionnelle.

E. Partage des locaux « école » et du matériel scolaire

Les enseignants indiquent que bien que neuve, la photocopieuse dont l'école a été dotée n'est pas adaptée. Sa cadence est particulièrement faible (14 minutes pour 240 copies), l'appareil étant d'autant plus sollicité qu'il est utilisé tant par l'école (238 élèves) que par le centre de loisirs. A cette lenteur s'ajoute de nombreux « bourrages papiers », pannes.... Les enseignants rappellent qu'il avait été convenu que les « grosses » écoles maternelles comme Kergomard (du fait de la présence du centre de loisirs) devaient bénéficier du même matériel que les écoles primaires voisines.

Concernant les jouets de la cour notamment, les enseignants indiquent que les dégradations sont de plus en plus fréquentes et importantes après le passage du centre de loisirs (cf. point 7).

11. Projet « Vivre ensemble : respect de soi, respect de l'autre »

La rencontre parents/enseignants du 19 octobre a été très positive au niveau des échanges. Cependant peu de parents étaient présents (une trentaine environ).

Si l'heure et la grève ce jour-là ne permettaient pas à toutes les personnes intéressées de venir, il est important de trouver des moyens d'attirer plus de parents pour la prochaine réunion (date à fixer).

Une idée consisterait à remettre un quizz aux parents (cahier de correspondance, site de l'école) en relation avec l'éducation de leurs enfants à l'école. L'éducation parentale ne s'arrête pas aux portes de l'école.

La prochaine rencontre se fera autour d'études de cas.

12. Questions diverses

Néant

La Présidente clos la séance à 21h00.